

Les Premières Nations et la foresterie: Qu'est-ce qu'on entend par "Foresterie autochtone"?

Stephen Wyatt

Faculté de foresterie

Université de Moncton, campus d'Edmundston

swyatt@umce.ca

Premières Nations et forêts

Valeurs & connaissances traditionnelles

Poursuites

Cogestion

Échec de négociation

Barrages routiers

Consultation

Partenariats

Escalation de coûts





J'aime la
Foresterie
autochtone



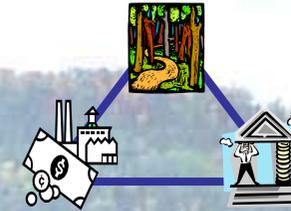
Foresterie
autochtone

C'est quoi ?



Premières nations et la foresterie au Canada

Les régimes forestiers canadiens



Droits
aboriginènes



Retombées économiques



Rôle dans la gestion forestière

Cultures différentes



La foresterie autochtone, c'est quoi ?

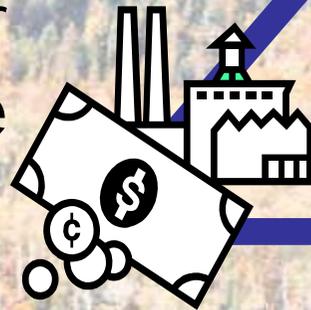


Les régimes forestiers canadiens

La forêt
publique



gérée par
l'industrie
privée

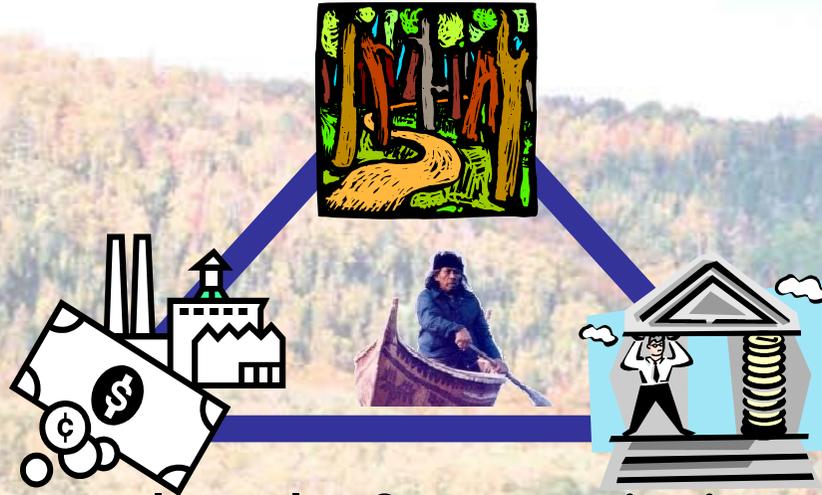


sous le contrôle
du
gouvernement



pour les retombées sociales

Les régimes forestiers canadiens



→ De plus en plus, la foresterie intègre les valeurs non ligneuses et devient plus holistique (gestion écosystemique, perturbations naturelles, etc)

→ Des Premières Nations obtiennent des CAAFs et s'intègrent au régime forestier

Les Premières Nations devraient-elles accepter le régime forestier actuel ?

Droits aborigènes



Occupation ancestrale du Canada

Reconnue dans la constitution canadienne

Droits sont définis par les tribunaux :

- Existence de droits au territoire
- Droit d'être consulté concernant la foresterie
- Reconnaissance de l'histoire orale
- Pas juste l'utilisation pour la subsistance

La politique fédérale était de remplacer ces droits par des avantages et des obligations spécifiques

Droits aborigènes

La foresterie traîne à tenir compte des droits aborigènes

- Les processus et les poursuites en justice
- Les manifestations et les barrages routiers
- Les négociations

➔ Nouveaux processus de consultation en reconnaissance des droits aborigènes

Des nouveaux processus d'aménagement respectent-ils vraiment les droits aborigènes ?
Ou cherchent-ils à légitimer les pratiques existantes ?



Partage des retombées économiques



1 500 entreprises autochtones en foresterie

- Ententes de sous-traitance
- Emplois
- Partage de droits de coupe
- Partenariats

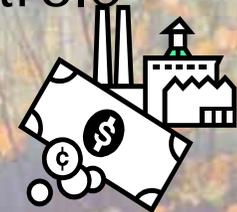
Avantages pour les Premières Nations

- emplois, profit, savoir-faire, financement, contrôle



Avantages pour l'industrie

- éviter les conflits, accès aux ressources, certification



Partage des retombées économiques



→ Des réussites

Démontre la collaboration entre autochtones et l'industrie

→ Des défis

- Barrières : marché, financement, capacité
- Points de vue et objectifs différents
- Peu de place pour les institutions traditionnelles

Premières Nations sont obligées d'adopter

- une approche d'"affaires"
- des pratiques forestières industrielles

Participation à la gestion des forêts



Premières Nations revendiquent :

- Reconnaissance des droits
- Contrôle du territoire et d'aménagement forestier
- Possibilité de modifier les pratiques forestières

Participation et consultation

Évaluation et certification

Connaissances traditionnelles

Cogestion et délégation

Participation et consultation



- De plus en plus commune
- Obligatoire (loi, politique, certification)
- Efficace pour échanger de l'information
- Aide à éviter les conflits

Mais

- Donne rarement un rôle à la prise de décision
- Consultation « nation à nation »

Participation et consultation



Participation à un processus de planification,
plutôt d'une participation à la prise de décision

→ Premières Nations demandent une
« consultation significative »

- Participation égale et efficace
- Décisions qui tiennent compte des perspectives des Premières Nations

Évaluation et certification



Les forestiers sont obligés à consulter des
Premières Nations

Législation pour l'évaluation d'impacts
Processus de critères et indicateurs
Exigences en certification forestière

Les avantages

- Amélioration des relations
- Compréhension mutuelle
- Processus de suivi de résultats

Évaluation et certification



Mais

Obligation de consulter
– mais pas nécessairement d'écouter

- Processus sont souvent très techniques
- Processus sont généralement inappropriés pour les connaissances traditionnelles
- Processus sont planifiés pour des activités spécifiques, pas pour l'ensemble du territoire ou des enjeux

→ Premières Nations demandent un rôle dans la gestion

Connaissances traditionnelles

TEK -Traditional environmental knowledge

De plus en plus reconnues en science à titre d'informations valables et valides

Les études sont de plus en plus commune

Trois objectifs:

- Documenter les connaissances
- Utiliser des connaissances aux fins de l'aménagement forestier
- Soutenir une participation autochtone

Les objectifs 2 et 3 sont beaucoup plus difficile !



Connaissances traditionnelles



- Holistique
- Basées sur une longue histoire d'observation
- Incluent des éléments moraux (respect, valeurs)
- Souvent exprimées dans des termes non scientifiques (sociale ou spirituelle)
- Gérer les êtres humains, pas la nature

Un système de connaissances

- Connaissances, objectifs, normes, pratiques, contrôle
 - Partie intégrale des systèmes et institutions sociales
- ➔ Intégrer des systèmes traditionnels à la gestion du territoire forestier

Cogestion (les Cri)



- Partage de la responsabilité de gestion entre Première Nation et gouvernement
- Plusieurs modèles
 - Chaque partie a 50 % des sièges
 - Partage des retombées économiques
 - Accès aux ressources
 - Intégration des connaissances
 - Systèmes de planification et gestion
- ➔ Les Premières Nations sont-elles obligées d'adopter un modèle occidental de gestion ?
- ➔ Qui a le pouvoir de décider ?

Délégation (les Nisga'a)

- Droits aux 2 000 km² du territoire
- Gouvernance locale – Nisga'a lisms
- Continuation des opérations forestières pendant 10 ans
- Droit de fixer des normes forestières – égales ou plus sévères que les normes provinciales
- Plusieurs autres droits et responsabilités

→ Un modèle pour les traités de l'avenir ?



Une culture distincte



Les Premières Nations ont leur propre:

- Croyances et valeurs
- Connaissances
- Pratiques d'utilisation et de gestion
- Institutions sociales et normes
- Objectifs pour leurs communautés
- Paradigme pour comprendre le territoire forestière

Une façon autochtone de gérer son territoire

Des systèmes de gestion distincts



Valeurs

Connaissances

Pratiques

Systèmes

Objectifs

Paradigmes

Régime
forestier
québécois

Une
gestion
autochtone



Le paradigme industriel pour la *Haute-Mauricie*

La forêt – des ressources à gérer,
notamment la matière ligneuse

L'aménagement scientifique:
Informations, cartes, modèles, plans

Les valeurs environnementales et sociales

L'approche économique et l'obligation
d'efficacité



Le paradigme Atikamekw pour *Nitaskinan*

Aski

La terre, incluant toutes ses ressources

Notcimik

Le territoire; là d'où je viens

Néhirowisiw

Une personne autonome en
notcimik

Tipahiskan

Une approche de la gestion;
les connaissances, les règles, *ka
nikanitc*

Des systèmes de gestion distincts



Conflit
ou
Coexistence

Régime
forestier
québécois

Une
gestion
autochtone



Foresterie
autochtone
C'est quoi ?



Foresterie et Premières Nations



Foresterie
pour les
Premières
Nations



Foresterie
avec les
Premières
Nations



Foresterie
autochtone

Foresterie pour les Premières Nations



Le régime actuel avec des modifications
afin d'accommoder les Premières Nations

- Tenures forestiers modifiés pour les Premières Nations
- Forestiers utilisant l'aménagement écosystémique
- Les connaissances traditionnelles soutenant la science
- Consultation pour les plans d'aménagement
- Partenariats avec l'industrie, basés sur les modèles existants
- Cogestion des ressources, mais un pouvoir restreint
- Reconnaissance partielle des droits aborigènes

Foresterie avec les Premières Nations

Reconnaissance des droits aborigènes
et nouveaux systèmes de gestion
dans le cadre existant

- Nouvelles tenures pour les Premières Nations
- Cogestion et partenariats afin de partager le pouvoir
- Modèles d'affaires tenant compte des attentes des Premières Nations
- Rôle important pour les institutions traditionnelles
- Connaissances traditionnelles et science utilisé pour la gestion
- Consultation pour tous les enjeux reliés au territoire



Foresterie autochtone



Une "nouvelle foresterie" fondée sur les droits et un système de gestion autochtones

- Régulations remplacées par les droits autochtones
- Premières Nations définissent les pratiques et déterminent les institutions pour leurs territoires
- Gestion fondée sur les institutions et connaissances traditionnelles, avec la science
- Cogestion et partenariats orientés vers les objectifs et les besoins des Premières Nations
- Consultations au sein de la Nation et avec les non autochtones
- Développement de la capacité, des institutions et des systèmes



Foresterie et Premières Nations

La foresterie autochtone pourrait être :

- Pratiques forestières bonifiées
- Création d'emploi
- Partage des retombées financières
- Consultation aux plans d'aménagement
- Utilisation des connaissances traditionnelles
- Cogestion

Mais la "Foresterie autochtone" devrait être plus d'une chandail passe-partout



La foresterie autochtone

- pourrait être une nouvelle approche à la foresterie, fondée sur les valeurs et institutions des Premières Nations, intégrant la science et la technologie;
- a besoin d'espace afin de se développer;
- offre un modèle qui pourrait nous aider à améliorer la foresterie actuelle et la gestion de nos forêts